



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du jeudi 29 mars 2012

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 8.1, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 7.1, 7.2, 8.2, 8.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 10.1, 10.2, 10.3.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h40.

**Étaient présents :** Amagney : M. Thomas JVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessous : M. Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 1.1.4), Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Nicolas BODIN (à partir du rapport 8.1), M. Pascal BONNET (à partir du rapport 0.2), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 1.1.4), M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN (jusqu'au rapport 8.1), Mme Catherine GELIN, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON (jusqu'au rapport 0.3), M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR, Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY (jusqu'au rapport 0.3), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (jusqu'au rapport 8.1), M. Michel LOYAT (à partir du rapport 0.2 et jusqu'au rapport 4.2), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER (jusqu'au rapport 0.3), M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER (jusqu'au rapport 8.1), Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE (à partir du rapport 1.1.1), Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 0.3), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN (à partir du rapport 8.1) Beure : M. Auguste KOELLER Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chaleze : M. Christophe CURTY (à partir du rapport 8.1) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 0.3) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND à partir du rapport 8.1), M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Pierre PROST (jusqu'au rapport 0.3) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (représenté par Mme Brigitte ANDREOSSO) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET (représentée par M. Gilles DUMAS) Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Hugues TRUDET) Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 8.1), M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Noiron : M. Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 1.1.3) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE (jusqu'au rapport 1.1.3) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport 8.1) Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT (représentée par M. Alexis JACOB à partir du rapport 8.1), M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH Thoraise : M. Jean-Michel MAY Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 8.1) Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 8.1).

**Étaient absents :** Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Carine MICHEL, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Brailans : M. Alain BLESSEMILLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Franois : Mme Françoise GILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : Robert POURCELOT Miserey-Salines : M. Denis JOLY Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : M. Claude OYTANA Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Roche-lez-Beaupré : M. Jean-Pierre ISSARTEL Serre-les-Sapins : M. Christian BOILLEY Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE.

**Secrétaire de séance :** Geneviève VERRO

### Procurations de vote :

**Mandants :** S. RUTKOWSKI (à partir du 1.2.1), E. ALAUZET, P. BONTEMPS (à partir du 0.2 et jusqu'au 4.2), Y.M. DAHOUI, F. FELLMANN (à partir du 0.3), J.L. FOUSSERET, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, P. GONON (à partir du 1.1.1), V. HINCELIN, M. LOYAT (à partir du 4.3), C. MICHEL, F. PRESSE (jusqu'au 0.3), J. SCHIRRER (à partir du 1.1.1), C. TISSIER (jusqu'au 0.3), N. WEINMAN (jusqu'au 0.2), Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, B. ASTRIC, A. BLESSEMILLE (jusqu'au 0.3), R. REYLE (à partir du 1.1.1), F. GILLET, R. POURCELOT, D. JOLY, M. COTTINY, S. MONLLOR, P. BELUCHE (jusqu'au 1.1.3).

**Mandataires :** G. VERRO (à partir du 1.2.1), N. MOUNTASSIR, M. LOYAT (à partir du 0.2 et jusqu'au 4.2), J.P. GOVIGNAUX, F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 0.3), G. BAULIEU, B. RONZI, L. HAKKAR, M.O. FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 1.1.1), C. DEVESA, J. MARIOT (à partir du 4.3), M.N. SCHOELLER, N. GUILLEMET (jusqu'au 0.3), N. WEINMAN (à partir du 1.1.1), C. THIEBAUT (jusqu'au 0.3), J. MARIOT (jusqu'au 0.2), B. CYPRIANI, A. KOELLER, R. DEMESMAY, R. REYLE (jusqu'au 0.3), C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du 1.1.1), C. PREIONI, D. HUOT, M. FELT, E. DUMONT, J.M. MAY, B. BOURDAIS (jusqu'au 1.1.3).

**Délibération n°2012/001692**

**Rapport n°5.6 - Musée de Nancray - Bilan 2011 et Perspectives 2012**

## Musée de Nancray - Bilan 2011 et Perspectives 2012

**Rapporteur : Jean-Yves PRALON, Vice-Président**

**Commission : Culture, Tourisme, Sports**

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016 « Musée de Nancray »	Montant prévu au BP 2012 : 371 000 € Montant de l'opération : 371 000 € <ul style="list-style-type: none"><li>• 31 000 € (contribution investissement)</li><li>• 340 000 € (contribution fonctionnement)</li></ul>

### Résumé :

En 2011, le musée de Nancray a poursuivi la mise en œuvre de son projet scientifique et culturel axé sur le tourisme durable.

La hausse de la fréquentation continue depuis 2008 se confirme en 2011 et montre que le pari du musée de renouveler son propos et son image est en bonne voie. De même, le musée a trouvé une vraie place en tant qu'outil de sensibilisation aux politiques conduites par les collectivités.

L'année 2012 sera très riche en animations et doit permettre de finaliser le projet des réserves et d'aboutir à un positionnement des collectivités à ce sujet.

En matière financière, dans le respect du cadrage financier de son BP 2012, le Grand Besançon maintient une contribution prévisionnelle au budget du Syndicat Mixte identique à celle de 2011, à savoir : 371 000 € à hauteur de celle du Conseil Général.

### **I. Un projet lisible qui se traduit par une fréquentation en hausse**

#### A/ Un bilan 2011 positif

A travers son projet scientifique et culturel adopté en 2007 et basé sur la notion « d'habiter hier, aujourd'hui et demain », le musée de Nancray a fait le choix d'ancrer son action et son propos dans une perspective de développement durable. En s'appuyant sur ses collections et les enseignements qu'elles peuvent procurer, le musée tente de sensibiliser les particuliers, scolaires et citoyens et de leur apporter des éléments de réponse dans leur prise en compte de l'environnement et l'adaptation de leur mode de vie en conséquence. L'objectif du projet était bien de faire évoluer le contenu du musée et de renouveler son image afin d'être davantage en phase avec les attentes du public actuel.

En termes de fréquentation, cette évolution semble porter ses fruits. La fréquentation du Musée est en augmentation constante depuis 2008. Après deux augmentations successives de 8 % (2009, 2010), la fréquentation a encore augmenté de 3 % en 2011 par rapport à 2010. Globalement entre 2008 et 2011, la fréquentation a augmenté de 20 % 34205 visiteurs fin 2008, 41266 visiteurs fin 2011, sans compter le marché de Noël qui attire près de 2000 personnes sur un week-end de décembre.

La prééminence du public régional reste très forte. Un visiteur sur deux est doubsiste, 2 sur 3 sont franc-comtois. Malgré cette présence du public local, un travail reste à conduire pour attirer les plus réticents qui restent sur l'image passée du musée et les personnes plus éloignées culturellement du musée.

#### B/ Bilan financier provisoire

Fin 2011, le point sur l'exécution budgétaire faisait apparaître une maîtrise des charges à caractère générale. La rigueur de gestion va permettre au Syndicat de dégager une capacité d'autofinancement propre, utile pour participer au financement des projets à venir, et notamment à celui des réserves. Les éléments chiffrés concernant le compte administratif seront transmis au Grand Besançon suite à approbation par le Comité syndical.

## **II. Les perspectives 2012**

### **A/ La programmation**

#### **Les nouvelles collections et nouveaux outils pédagogiques :**

- renouvellement de la muséographie dans les maisons du Sundgau belfortain accompagné de deux expositions semi-permanente (présentation de l'évolution des modes de vie dans les maisons rurales de 1750 à 1950; hygiène et santé au 19<sup>ème</sup> dans la région),
- création d'un rucher pédagogique en partenariat avec le Syndicat apicole du Doubs : stages, production et vente du miel dans la boutique,
- création d'une cuisine dans l'atelier construction afin de pouvoir développer les animations : ateliers du goût pour les scolaires, stage de cuisine pour adultes, collaboration envisagée avec les chefs locaux...

#### **Trois expositions temporaires :**

- « Futurama » : le futur vu du passé ou depuis quand et comment imaginait-on le futur »,
- « Sur les toits » : tuiles, coqs de clocher et girouettes,
- Exposition d'un artiste brocanteur JP. Margel (collages, dessins, objets détournés...).

**Les temps forts / journées thématiques :** Futurama, Le temps des Comtois, Sorcières, En attendant Noël, Troc aux plantes, Fête de la Musique, Semaine du miel, Journées du patrimoine, A boire.

**La poursuite du développement d'outils numériques :** après s'être doté d'un blog, d'un compte twitter, d'une page facebook, de visites téléchargeables sur MP3, le musée travaille à un projet de tablettes numériques permettant une visite virtuelle du musée, notamment au public handicapé. Ce projet a été retenu par le Ministère dans le cadre de l'appel à projet numérisation lancé en novembre 2011.

### **B/ Le projet des réserves**

Les collections du musée sont actuellement conservées dans de mauvaises conditions et de façon éparse dans différents bâtiments du musée. Ce stockage bloque, de plus, toute exploitation muséographique dans ces bâtiments.

Le projet scientifique et culturel faisait ressortir la nécessité de travailler sur un bâtiment permettant de réunir l'ensemble des réserves dans de bonnes conditions de conservation.

L'année 2011 a permis de finaliser l'étude de faisabilité lancée par le Syndicat Mixte relative à ce projet de réserves.

La réflexion va être approfondie en 2012 afin d'étudier une prise en compte des besoins en réserve du musée Comtois de la Citadelle, d'évaluer sa faisabilité et son impact dans le projet existant. Le Syndicat Mixte va également poursuivre les discussions engagées avec les collectivités sur le financement de ce projet, dont il souhaite programmer la réalisation sur 2014-2015-2016.

### **C/ La contribution financière 2012 du Grand Besançon**

Dans le respect du cadrage financier de son BP 2012, le Grand Besançon, en tant que membre du Syndicat Mixte, maintient sa contribution annuelle au budget du Syndicat Mixte à son montant 2011, à savoir : 340 000 € en fonctionnement et 31 000 € en investissement, à part égale avec le Département du Doubs.

A noter que le Conseil Régional a renouvelé son aide en 2011 à hauteur de 60 000 €/an dans le cadre d'une convention triennale (2011-2013).

### **III. Un outil pour les politiques territoriales et les professionnels**

#### **Une composante de l'offre touristique et culturelle du Grand Besançon**

Dans le cadre du volet tourisme durable de son schéma de développement touristique, le Grand Besançon a renouvelé ou mis en place en 2011 des équipements et services contribuant à valoriser le musée :

- la poursuite de sa desserte en transport en commun par le réseau Ginko (ligne à la demande),
- l'aménagement d'une aire de camping-car à proximité du musée ;
- la promotion selon un plan de communication annuelle du musée (magazine, portail web, film),
- une demande faite à l'Office de Tourisme d'étudier l'extension de son « pass-sites » au musée.

#### **Le support de projets de sensibilisation au développement durable :**

- le Grand Besançon poursuit son partenariat avec le musée pour développer ses actions de sensibilisation au développement durable, à la maîtrise de l'énergie, à l'agriculture périurbaine,
- le rectorat de l'académie de Besançon organise au musée ses formations sur le développement durable dans le cadre du Plan académique de formation pour les enseignants,
- un projet INTERREG de transmission des savoirs est en cours de composition, associant le Parc naturel du Haut Jura, l'association « Etudes des maisons rurales de Suisse et le Parc naturel du Jura vaudois, à destination des artisans et du grand public ».

**Le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments de bilan 2011 et des perspectives 2012 du Musée de Nancray.**

Pour extrait conforme,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Gabriel BAULIEU

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité DRCT

Reçu le 11 AVR. 2012

